



Circulaire confédérale

Secteur de l'Égalité et du Développement Durable

Numéro 79-2019

Réf. : YV/BC/GT/JM

Paris, le 09 avril 2019

**STAGE : « DISCRIMINATION NIVEAU 1 »
À L'INSTITUT DU TRAVAIL DE BOURG LA REINE
DU 1^{ER} AU 5 JUILLET 2019**

Date limite d'inscription : 1^{er} juin 2019

Cher(e)s Camarades,

La Confédération organise un **stage de formation : « Discrimination »**. Il se tiendra du **1^{er} au 5 juillet 2019 à l'ISST de Bourg la Reine**.

Ce stage constitue le premier volet d'une formation syndicale qui se déroule sur deux semaines et qui porte sur la question des discriminations au travail. Lors de cette première semaine de formation, les discriminations seront abordées dans leur dimension pluridisciplinaire. Les connaissances acquises à ce stade permettront de préparer à une étude plus approfondie de la discrimination. La deuxième semaine de formation (du 23 au 27 septembre 2019) sera de nature strictement juridique.

Cette formation syndicale a un triple objectif :

- appréhender les problématiques de la discrimination et leur émergence dans le débat public ;
- apprendre à identifier les cas de discrimination et les distinguer de tout autre cas d'inégalité de traitement ;
- connaître les moyens d'action contre les discriminations.

Les places pour le stage sont limitées. Vous trouverez en annexe les documents suivants :

- La fiche de candidature à renvoyer le plus rapidement possible au Secteur de l'Égalité et du Développement Durable. **Attention : la fiche, dûment complétée, devra porter le cachet de l'UD ou de la fédération et nous parvenir avant le 1er juin 2019 (annexe 1) ;**
- Un modèle de demande de congé de formation syndicale (annexe 2).

Recevez, chères et chers camarades, nos meilleurs sentiments syndicalistes.

Béatrice CLICQ
Secrétaire confédérale

Yves VEYRIER
Secrétaire général

P.J. : 2